

GROUPE SCOLAIRE ET PERISCOLAIRE D'AMANCEY



LOCALISATION

Ville Amancey
Nombre d'habitants 681
Département 25 – Doubs
Région Bourgogne Franche-Comté
Territoire Communauté de Communes Loue-Lison

DONNEES GENERALES

Typologie Groupe scolaire et périscolaire d'Amancey (25)
Consommation énergétique BEPOS
Construction 2014/2015
Mise en service 2015
Surface plancher 1 260 m²
Coût de la construction 2 200 K€ HT
Coût du lot bois 670 000 € HT
Volume de sciages 350 m³
Essences utilisées Sapin, Epicéa

REALISATION

Maître d'ouvrage SIVU Amancey

Architectes **LHOMME Jean Michel** **Jonathan SANCHEZ**
25600 GENNES 25290 ORNANS
Tél : 03 81 55 89 16 Tél : 09 62 02 00 42
lhommee.archi@wanadoo.fr j.sanchez.architecte@orange.fr

Bureau d'études bois **Eurl C.B.I.S. / Franck GRILLON**
2 bis rue de la Gare
25560 LA RIVIERE DRUGEON
Tél : 03 81 89 80 02 - Mail : cbis@cbis.fr

Scieur **Scierie Clerc**
Rue Erables
25 330 Reugney
Tél : 03 81 86 64 34 – Mail : scierie.clerc@wanadoo.fr

Charpentier **Laurent Pontarlier SARL**
31 grande rue – 25 560 Bulle
Tél : 03 81 89 76 87

Fabricants - composants **SAS SIMONIN**
22 ZA des épinottes - 25500 Montlebon
Tél : +33 (0) 381 67 01 26 - Mail : info@simonin.com

Pro lignum
25 560 Frasne
Tél : +33 (0) 3 81 89 80 6 – Mail : prolignum@orange.fr



Le syndicat scolaire, regroupant 7 communes du territoire d'Amancey, a souhaité réaliser les bâtiments du groupe scolaire en suivant une démarche exemplaire. Pour cela, il a été décidé la construction de 3 volumes de bâtiments accueillant les 3 fonctions suivantes : le scolaire, le périscolaire et l'entrée.

La zone scolaire et la zone périscolaire se développent de part et d'autre d'un volume central marquant l'entrée du bâtiment.

Le hall d'entrée est traversant afin d'accueillir les enfants qui arrivent en bus (côté Sud) et ceux qui arrivent à pied, en vélo ou en voiture (côté Nord). Il intègre également la salle de motricité récupérant une hauteur satisfaisante pour les activités des enfants.

Les salles de classes s'ouvrent du côté des cours. Elles sont protégées par une casquette fixe. Afin de favoriser l'éclairage naturel jusqu'au fond des salles de classes, un éclairage en partie haute est prévu et s'harmonise avec le volume de la toiture.

Le projet de l'école d'Amancey réponds aux grands principes de l'architecture bioclimatique, elle est également labellisée Bepos (consommation prévue 11kWh/m²/an) et entre pleinement dans une démarche locale de production. Les besoins de chauffage seront compensés grâce à une chaudière à plaquettes forestières.

Le bâtiment est composé d'une structure en charpente traditionnelle, en panneau ossature bois et en caissons pour la toiture en sapin, épicéa. Le revêtement extérieur est constitué de bac acier, panneaux de synthèse et de lames de bois en épicéa massif de Franche Comté.

L'utilisation de la paille et des bois des communes voisines crée une réelle dynamique locale autour de ce projet d'école.

La présence de ressource forestière au sein des 7 communes du Syndicat, et le savoir-faire des transformateurs locaux ont convaincu les élus de travailler en circuit de proximité. Un volume de grume bord de route provenant de deux communes du syndicat a été mis à la vente au titulaire du Lot 3 - structure bois – bardage, pour produire l'ensemble des éléments en bois du projet. Le volume de grume est d'environ 1175 m³, composé de 78% de sapin pectiné et 22% d'épicéa.

Le SIVU a souhaité que le groupement des opérateurs économiques retenu prévoie l'ensemble des prestations (transport, triage, sciage, séchage, purge, aboutage, rabotage, collage, pré-débit taille, fabrication, traitement des bois). Le travail en commun autour du projet d'Amancey a nécessité des relations partenariales fortes entre entreprises et avec le maître d'ouvrage, permettant la bonne réalisation de toutes les étapes de la construction.



La construction du groupement périscolaire a servi de modèle pédagogique aux élèves pour les sensibiliser au circuit court, au développement durable et à la gestion forestière. Ils ont pu assister à toutes les étapes du projet depuis la plantation de l'arbre, le martelage, et sortie des bois jusqu'à la construction du bâtiment à énergie positive.